

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2023 - 60		
Avis direct (expert délégué)	Objet : Destruction de sites de reproduction de Martinet noir, de Moineau domestique et de Rougequeue noir à Nancy (54)	Avis : Favorable
Date : 08/10/2023		

Contexte

Mme Bila prévoit la construction d'une maison individuelle au 13 sentier du Clos Chatton, à Nancy. Afin de respecter le PLU, sa maison devra être accolée aux murs des maisons mitoyennes.

Suite à une alerte de son futur voisin concernant la présence de Martinet noir dans le mur en pierre, Mme Bila a contacté la LPO afin de l'aider à identifier les espèces présentes et de trouver un moyen de les intégrer dans son projet.

La LPO a noté la présence de Martinet noir, de Moineau domestique et de Rougequeue noir.

La maison qui sera construite sera plus basse que les deux maisons voisines. Ainsi une partie du mur pignon en pierres restera accessible, notamment au Moineau domestique et au Rougequeue noir.

Sur conseil de la LPO, Mme Bila propose l'installation de nichoirs à Martinet noir en compensation de la perte d'une partie de l'habitat. Il est prévu l'installation de 12 nichoirs à Martinet noir sur la façade exposée nord/nord-ouest de la future maison. En complément, un nichoir à Moineau domestique et un nichoir à Rougequeue noir seront installés sur cette même façade.

Les nichoirs seront installés avant le 1^{er} avril 2024.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Martinet noir, de Moineau domestique et de Rougequeue noir ?

Supports de réflexion

CERFA
dossier

Analyse du CSRPN

Le projet ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de ces espèces.

L'installation de nichoirs permettra de compenser la perte d'habitats.

Avis du CSRPN

L'avis est favorable.

Recommandations

Installer les nichoirs avant le 1er avril comme c'est prévu.

Vérifier (par observation) l'occupation des nichoirs à martinet durant 3 années et en informer la DREAL et la LPO Meurthe-et-Moselle.

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces Protégées du CSRPN Grand Est

